## Des mots pour le dire

En ce matin de mai 2004, Véronique et Michel sont convoqués chez le juge d'instruction. Ils ont déposé plainte contre leur beau-frère un mois auparavant, après les agressions sexuelles de celui-ci sur leur plus jeune fils, Adrien. Cette plainte a eu le même effet qu'un cyclone dans la famille de Véronique, et les témoignages de certains ont profondément blessé les deux parents. Ceux-ci doivent à présent étayer leur plainte auprès de ce juge, qui semble à leur écoute. Les différentes expertises psychiatriques de la petite victime corroborent son témoignage. Mais au cours de l'enquête, Véronique a avoué avoir été elle aussi victime de ce même beau-frère, des années auparavant. Le juge est là pour vérifier qu'il ne s'agit pas d'une manipulation par les parents de leur enfant. Ils auraient effectivement pu utiliser leur fils comme instrument de leur propre vengeance. Il doit aussi vérifier que la maman a bien été victime de ce pervers, celui-ci ayant admis avoir eu « une relation consentie » avec sa belle-sœur quand elle avait seize ans... Et toute sa famille semble être informée de cette « liaison », ce qui trouble énormément Véronique et la blesse profondément. Une liaison! Mais elle avait cinq ans quand tout a commencé, et il l'a agressée pendant presque quinze ans ! Comment peut-t-il appeler ça une relation consentie? Le juge pose un nombre impressionnant de questions à Véronique, en présence de son compagnon, ce qui la gêne terriblement. Elle répond donc du bout des lèvres, mais se révolte chaque fois que le juge prononce le mot « consentie ». Heureusement, les détails intimes ne sont pas abordés, Véronique aurait trop honte de déballer toute cette saleté, ces moments sordides et douloureux devant celui qui partage sa vie. Elle cite l'âge qu'elle avait au moment des premières agressions, puis des viols, après avoir écouté le juge lui rappeler la définition exacte de ce terme, et les circonstances qui permettaient à son bourreau de l'agresser. Cet interrogatoire l'épuise. L'avocate de leur fils l'encourage à ses côtés. Michel reste muet, certainement sonné par tout ce qu'il entend.

Au bout de deux heures, le juge semble convaincu. Il précise alors : « Je vais poser une seule question à votre compagnon, mais lui seul devra répondre... » Véronique acquiesce, se demandant bien ce que le juge va demander à Michel, qui, de son côté, ne réagit même pas. Le juge s'adresse alors à ce dernier :

« Monsieur, quand vous avez appris qu'il s'était passé quelque chose entre votre compagne et son beau-frère, qu'avez-vous compris exactement ? «

Michel soupire longuement, et garde le silence. Véronique le dévisage, perplexe, attendant sa réponse qui lui semble évidente, et déterminante pour le juge. Visiblement, son compagnon cherche ses mots mais ne trouve pas. L'avocate s'apprête à prendre la parole, mais le juge lui intime l'ordre de ne pas intervenir. Tous sont suspendus aux lèvres de Michel, qui rougit de plus en plus et finit par balbutier, très mal à l'aise :

- « Heu, qu'ils ont eu une... aventure...
- Une aventure ??? Hurle Véronique hors d'elle.
- une aventure, c'est bien ce que vous avez compris Monsieur? Reprend le juge calmement.
- Heu, je ne sais pas comment dire..., murmure Michel, de plus en plus gêné... » Véronique bout sur place, mais n'est pas autorisée à quitter la pièce. Une véritable torture pour elle... Ainsi, c'est ce que son compagnon pense! Alors, il n'a rien compris! Elle va le quitter, c'est sûr! Elle ne restera pas une journée de plus avec cet homme devenu un étranger en une seconde... Patiemment, le juge, sans doute habitué, reprend doucement: « Monsieur, que voulez-vous dire par aventure? Que votre compagne était consentante? Je ne sais pas... soupire Michel, complètement fermé à présent.

- Est-ce qu'il y a certains mots trop difficiles à prononcer pour vous ? Insiste le juge.
- Oui, répond enfin Michel, les larmes aux yeux.
- Et vous pouvez m'en citer un ? Vous comprenez l'importance de votre témoignage ?
- Viol, murmure Michel, décomposé par cet effort.
- Donc, est-ce que votre compagne était consentante ou forcée ? Insiste le juge
- Elle a été violée pendant des années, voilà ce que je n'arrivais pas à dire, parce qu'elle est ma femme, répond Michel très troublé. »

Il baisse la tête et ajoute, la voix tremblante :

« Cette idée est insupportable... »

Le juge s'excuse à présent d'avoir autant insisté. Il devait être sûr et il est convaincu à présent. Michel est en larmes, mais Véronique lui en veut tellement qu'elle ignore ce chagrin qui d'ordinaire la toucherait. Sous le choc, elle n'arrive même pas à pleurer. Comment son compagnon a-t-il pu dire une phrase aussi blessante.... Elle a dû répondre à cent questions au moins, et Michel n'avait qu'une réponse à donner! Le cœur de Véronique est en miettes et son âme est à nouveau ravagée. Comme quand elle avait cinq ans, dix ans, quinze ans, vingt ans... Elle est brisée... La confiance qu'elle portait à son compagnon s'envole en fumée.

Quand ils quittent le bureau du juge, un gouffre invisible s'est creusé entre eux. Michel semble très gêné, il se rend bien compte qu'il a blessé sa compagne et n'a pas été à la hauteur. Celle-ci est à deux doigts de le mépriser, et elle doit fournir un effort surhumain pour ne pas céder à ce sentiment. Repliée sur sa colère et sa blessure, elle n'essaie pas de comprendre ce qui a poussé son compagnon à fournir cette réponse. Elle rumine en silence. « Il a cru que j'étais consentante... CONSENTANTE... A l'âge de cinq ans... Et il a pensé que j'étais capable d'avoir une aventure avec le mari de ma propre sœur... Bon, c'est vrai que je n'ai pas toujours eu une attitude irréprochable avec mon premier mari. Je n'étais pas consciente du mal que je lui faisais, ni de ce que je faisais tout court d'ailleurs, et je n'en suis pas fière depuis. Mais ce qui se passait avec ce pervers, c'était tellement ignoble et insupportable.... Un calvaire .... Pas une aventure.... Trop, c'est trop, comment a-t-il pu dire ça ? Je ne lui pardonnerai jamais, non, jamais! »

Tous deux dévalent les marches du Tribunal, l'un derrière l'autre, comme deux étrangers. Aucun mot n'a été échangé entre eux depuis cet entretien avec le juge. Michel n'essaie même pas de se justifier, il ne doit pas savoir comment. Alors, il tente de faire diversion en proposant à sa compagne d'aller déjeuner quelque part tous les deux. Celle-ci lui demande, pleine d'agressivité :

« Pourquoi, tu as quelque chose à te faire pardonner ? »

Son compagnon soupire mais ne répond rien. Véronique lui précise qu'ils vont devoir parler très sérieusement, parce qu'elle ne le comprend vraiment plus, et la situation est grave. En fait, la colère et l'humiliation l'empêchent de raisonner clairement et à cette minute, elle n'a même pas envie de le comprendre. Puis, sur le trajet du retour, elle se calme un peu, se dit qu'elle ne va peut-être pas tout casser sur une phrase malheureuse, mais essayer d'en reparler à froid avec son compagnon, pour décrypter ce qui l'a poussé à parler ainsi. Elle sait qu'il n'est jamais bon d'agir à chaud. Ensuite seulement, elle avisera. Mais l'avenir l'effraie...

Quand ils arrivent chez eux, Véronique ne prête pas attention à cet environnement qui souvent l'apaise en cas de conflit. Elle repousse son compagnon qui essaie de la prendre dans ses bras et s'enferme dans un silence pesant. Leur couple n'a jamais traversé une telle crise, et Véronique, pleine de colère et de souffrance, est incapable de gérer cette situation. Elle se dit que décidément, personne ne peut comprendre cette douleur et ces humiliations qu'elle a vécues, pas même son compagnon. Pourtant, quand elle l'a vu pleurer chez le

psychothérapeute, elle a pensé qu'il découvrait enfin l'origine de son tourment, qu'il en réalisait l'envergure et ses conséquences. Ces dix dernières années, combien de fois l'avait-il prise dans ses bras pour lui faire oublier les cauchemars qu'elle venait de faire ? Combien de fois l'avait-il scrutée longuement dans l'attente qu'elle lui livre enfin un secret trop lourd pour elle, essayant de l'encourager de cette petite phrase anodine :
« Si tu me disais tout ce qui te ronge, je pourrais peut-être t'aider... »

Mais là, elle ne le reconnait plus... Les jours passent. Véronique recommence à communiquer avec les siens, parce qu'il faut bien gérer le quotidien, et rassurer les enfants. Alors, les rapports entre les parents restent courtois mais glacés. Aucun des deux n'arrive à aborder le sujet qui blesse tant Véronique, et celle-ci refuse toujours tout geste de tendresse de son compagnon. Elle voit bien qu'il est malheureux de son côté, et qu'il essaie de se rattraper en multipliant les petites attentions. Mais en évitant soigneusement toute discussion, Michel s'enfonce dans la maladresse. Tant qu'ils ne se seront pas expliqués, Véronique est incapable de revenir vers lui, il l'a blessée trop profondément.

Un soir de juin, enfin, son compagnon fait le premier pas en murmurant : « J'ai été vraiment nul au Tribunal, je te demande pardon... » De grosses larmes roulent à présent sur ses joues, et Véronique fond, émue de voir son mari pleurer. Il la prend dans ses bras, et celle-ci ne le repousse pas. Elle sent qu'il va enfin parler et elle garde le silence, à l'écoute, consciente que leur avenir va peut-être se jouer dans cette confession. Michel lui explique qu'imaginer sa femme agressée et violée est tellement insupportable qu'il n'arrivait pas à se faire à cette idée. Il aurait préféré qu'elle ait effectivement une aventure avec ce beau-frère, l'immoralité de cette situation restant pour lui moins pénible que la réalité de tout ce qu'elle avait subi. Il ne lui a rien dit, mais pendant un moment, il s'est accroché aux témoignages de sa famille qui allaient dans le sens d'une relation consentie, parce que c'était moins douloureux pour lui. Et il a également espéré qu'il n'était rien arrivé à leur fils, comme certains témoignages le sous-entendaient. Arrivé chez le juge, son esprit était brouillé, il ne savait plus quoi penser. Ce n'est qu'après le passage dans ce bureau que son compagnon a réalisé qu'il devait se confronter à la réalité. Même si celle-ci reste insupportable, il l'accepte à présent. Il regrette tellement d'avoir essayé de se voiler la face, et de ne pas avoir été à la hauteur devant celle qu'il aime tant. Véronique est émue par la franchise de son compagnon. Elle mesure la difficulté pour lui d'exprimer ce qu'il vient de lui avouer, mais aussi la profondeur des sentiments qu'il éprouve pour elle. Celle-ci lui promet d'essayer de le comprendre, mais il va leur falloir du temps à tous les deux pour digérer cette tempête. Michel devra apprendre à s'exprimer davantage, et sa compagne devra mieux gérer ses émotions et son impulsivité, se montrer plus patiente et compréhensive avec celui qui partage sa vie. Véronique reste longtemps blottie contre celui qu'elle a appris à aimer avec le temps, et qu'elle a failli perdre.

Cette confession apaise le couple, et peu à peu, la vie reprend son cours normal, avec son lot de joies et de peines, de larmes surtout. Tous deux traversent main dans la main toutes les épreuves qui les attendent, et elles sont nombreuses. Véronique n'en veut plus à Michel. Ils ont crevé l'abcès, et elle est bien placée pour savoir qu'il n'est pas toujours facile de trouver les mots justes pour dire les choses les plus importantes, et qu'il faut souvent du temps pour comprendre et parler.